Mon envol...

Passerelle du Pays-des-Bleuets

Une transition scolaire facilitée !

De la petite enfance vers l'école

Document à l'intention des parents et de leurs enfants pour faciliter la première transition scolaire

Rendu possible grâce à la collaboration de professionnels qui travaillent avec VOUS, pour votre enfant, depuis leur plus jeune âge

Table des matières

- **Présentation**
  - Le contenu
  - L'historique de la démarche
  - Partenaires du comité « Passerelle du Pays-des-Bleuets »
- **Ligne du temps pour vous et votre enfant**
- **Votre enfant a 3 ans**
  - Deux programmes, une continuité: pour le développement des jeunes
  - Le service de garde et le parent : une collaboration essentielle
  - Portfolio 3-4 ans
- **Votre enfant a 4 ans**
  - Le Programme Passe-Partout : Deux volets d'intervention
    - Inscription au programme Passe-Partout
  - Préparation à la maternelle
    - Bilan de santé de votre enfant
    - Inscription à la maternelle
    - Rencontre de préparation à la maternelle
    - Idées pour préparer votre enfant à la maternelle
  - Portfolio 4-5 ans
- **Votre enfant a 5 ans**
  - L'entrée à la maternelle
  - Le programme « Éducation préscolaire, enseignement primaire », une suite logique
  - L'intégration scolaire
    - La rentrée progressive
    - Le service de garde scolaire1
    - Le transport scolaire
  - Les personnes-clés pour une entrée réussie
    - L'enseignant(e)
    - La direction
    - Les parents
  - Les services
    - Les services d'éducation préscolaire (maternelle) et d'enseignement primaire
    - Les services complémentaires
    - Les services particuliers
- **L'enfant ayant des besoins particuliers**
  - La définition
  - Le plan d'intervention (PI)
  - Le plan de services (PSII)
- **Informations à conserver**
  - Sites Internet et références

Il y a toujours dans notre enfance, un moment où la porte s'ouvre pour laisser entrer l'avenir.

Présentation

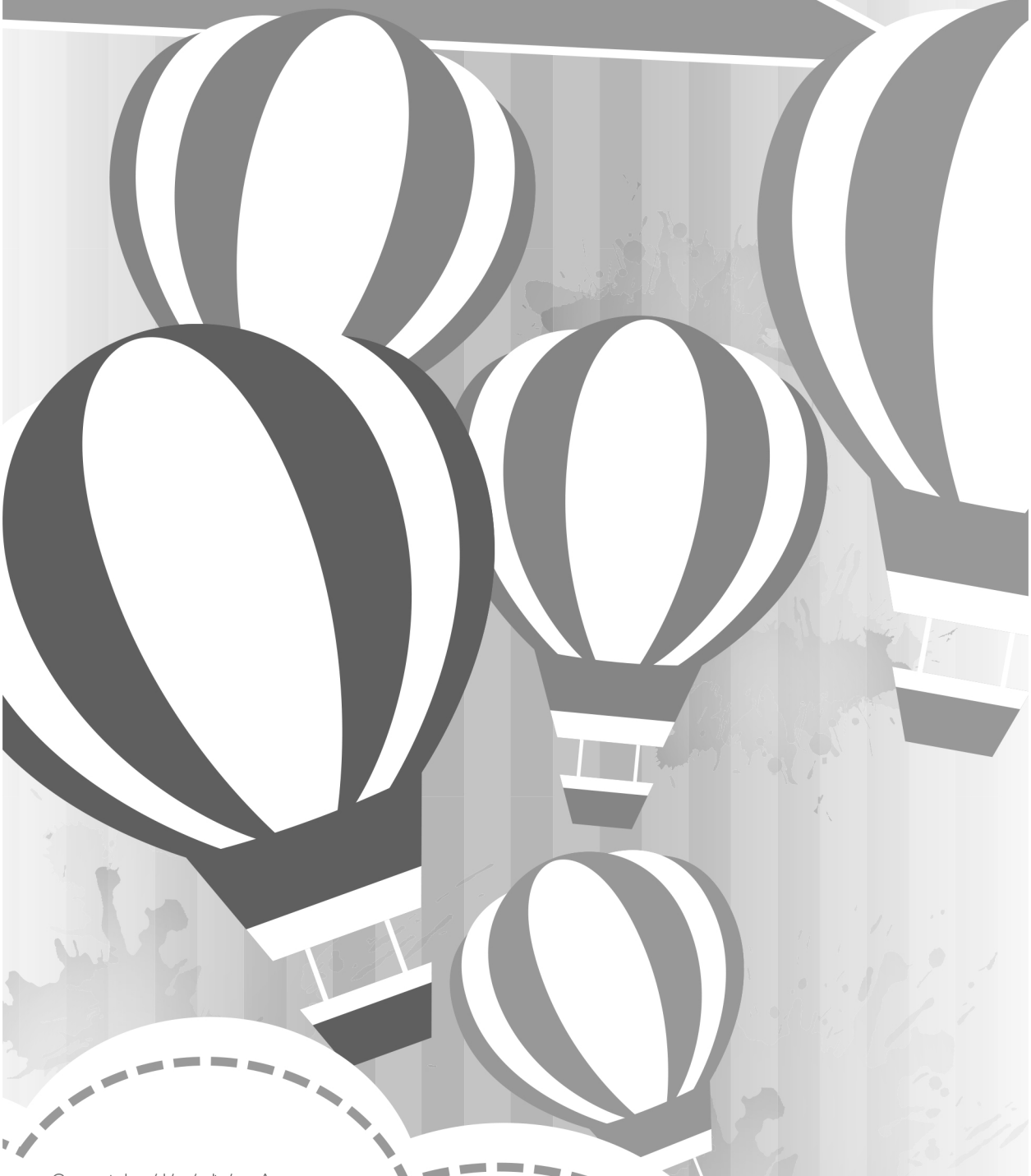

Ce projet a été réalisé grâce au
support financier des partenaires et de

AVENIR D'ENFANTS
DES COMMUNAUTÉS ENGAGÉES

Le contenu

Un jour où l'autre, on en vient tous à se dire : « C'est fou à quel point le temps passe vite ! ».

C'est peut-être ce qui vous arrive présentement, en voyant la **première rentrée scolaire** de votre enfant approcher. Tout comme lui, cela représente une bien grande étape. Tout comme lui, vous avec un grand sentiment de fierté qui vous habite. Et, tout comme lui, vous avez certaines inquiétudes et vous vous questionnez sur le déroulement de tout ça !

Rassurez-vous, ces sentiments sont partagés par bien d'autres mères et par bien d'autres pères.

Commencer l'école représente un **grand pas** pour vous et pour votre enfant. Mais, avant toute chose, il s'agit d'un moment **extraordinaire**. En faisant son entrée dans le monde scolaire, votre enfant s'apprête à acquérir des connaissances, à faire des rencontres qui pourraient être **marquantes pour lui**, à améliorer ses habiletés sociales, à apprendre à mieux connaître ses intérêts et à en développer de nouveaux, à affirmer sa personnalité, etc.

Plus que tout, votre enfant s'apprête à vous étonner.
Jour après jour, année après année.

Ce document a pour but de **répondre à certaines questions** que vous, parents, pouvez avoir en tête et aussi de vous aider à planifier l'entrée scolaire de votre enfant.

L'historique de la démarche

Le présent projet fait suite à un mouvement de concertation important dans les MRC du Domaine-du-Roy et de Maria-Chapdelaine. Plusieurs acteurs de différents secteurs se sont alliés ayant tous un objectif commun : **contribuer à faciliter la transition scolaire des jeunes qui entrent au préscolaire.**

La direction de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets tout comme les dirigeants du réseau des CPE et des services de garde en milieu familial avaient tous deux la préoccupation d'assurer une meilleure complémentarité des services afin de faciliter la première transition scolaire des enfants de nos deux territoires.

À la suite de la création des regroupements de partenaires « Domaine-du-Roy 0-5 ans » et « La vie d'enfants 0-5 ans » (ensemble d'acteurs qui travaillent de façon concertée afin de favoriser le développement optimal des enfants de 0-5 ans, dans nos deux MRC), le comité « Passerelle du Pays-des-Bleuets » a été créé pour faire de cette préoccupation **une priorité.**

Un plan d'action a été élaboré, toujours en mettant le parent au coeur de cette période de transition importante chez le jeune.

Ce document est donc le fruit d'échanges et de réflexions afin d'améliorer la complémentarité des services et de faire en sorte que les professionnels qui gravitent autour de vos enfants combinent leurs forces pour faciliter la première entrée scolaire des jeunes.

Partenaires du projet « Passerelle du Pays-des-Bleuets »

- Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et en troubles envahissants du développement du Saguenay-Lac-St-Jean (CRDITED)
- Centre de réadaptation en déficience physique « Le Parcours » (CRDP)
- Commission scolaire du Pays-des-Bleuets
- Centres de la petite enfance Domaine-du-Roy et Maria-Chapdelaine
- Bureaux coordonnateurs et services de garde en milieu familial Domaine-du-Roy et Maria-Chapdelaine
- CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean
- Domaine-du-Roy 0-5 ans
- La Vie d'enfants 0-5 ans

Conception graphique et mise en page : *Eckinox Média*

Ce document se retrouve sur le site de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets au cspaysbleuets.qc.ca

Ligne du temps pour vous et votre enfant

3 ans

- Portfolio
- Présentation de la ligne du temps
- Inscription en Passe-Partout (avis dans les journaux)

4 ans

- Poursuite du portfolio
- Bilan-santé de votre enfant
- Inscription à la maternelle
- Rencontre de préparation à la maternelle
- Activités de transition de la petite enfance vers l'école
- Visite à la maternelle
- Démarche facilitant l'intégration d'un enfant ayant des besoins particuliers

5 ans

- Entrée à la maternelle
- Rentrée progressive
- Service de garde scolaire
- Fonctionnement du transport scolaire
- Découverte de l'école et de ses services

Votre enfant a...
3 ans.

Deux programmes, une continuité : pour le développement des jeunes

Le programme « Éducation préscolaire, enseignement primaire » du Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MEESR) est une suite logique au programme « Accueillir la petite enfance » du Ministère de la Famille (MF). Le programme du MF est appliqué dans les centres de la petite enfance et les services de garde en milieu familial alors que celui du MELS débute dès l'entrée en Passe-Partout.

Bien que le programme « Accueillir la petite enfance » parle en termes de « DIMENSIONS À DÉVELOPPER » chez l'enfant et que le programme de formation dans les écoles propose des « COMPÉTENCES À ACQUÉRIR », tous deux font référence aux mêmes sphères de développement de l'enfant.

Les services de garde, avec « **Accueillir la petite enfance** », préparent progressivement l'enfant en vue de son entrée scolaire et Passe-Partout amorce le développement des 6 compétences du programme du MEESR.

Le jeu et l'activité spontanée seront toujours privilégiés pour favoriser les apprentissages chez votre enfant lors de son passage :

- ✯ Au CPE ou dans un service de garde en milieu familial
- ✯ En Passe-Partout
- ✯ En maternelle

Sensibiliser, informer, soutenir les familles pour faciliter cette première transition scolaire, voilà ce qui motive le partenariat entre les CPE, les services de garde en milieu familial et la Commission scolaire.

Votre enfant a...
3 ans

Le programme « Accueillir la petite enfance »

CPE et services de garde en milieu familial

3 ans

LES DIMENSIONS

Cette image vise à vous permettre d'associer les différentes dimensions aux parties du corps de l'enfant.

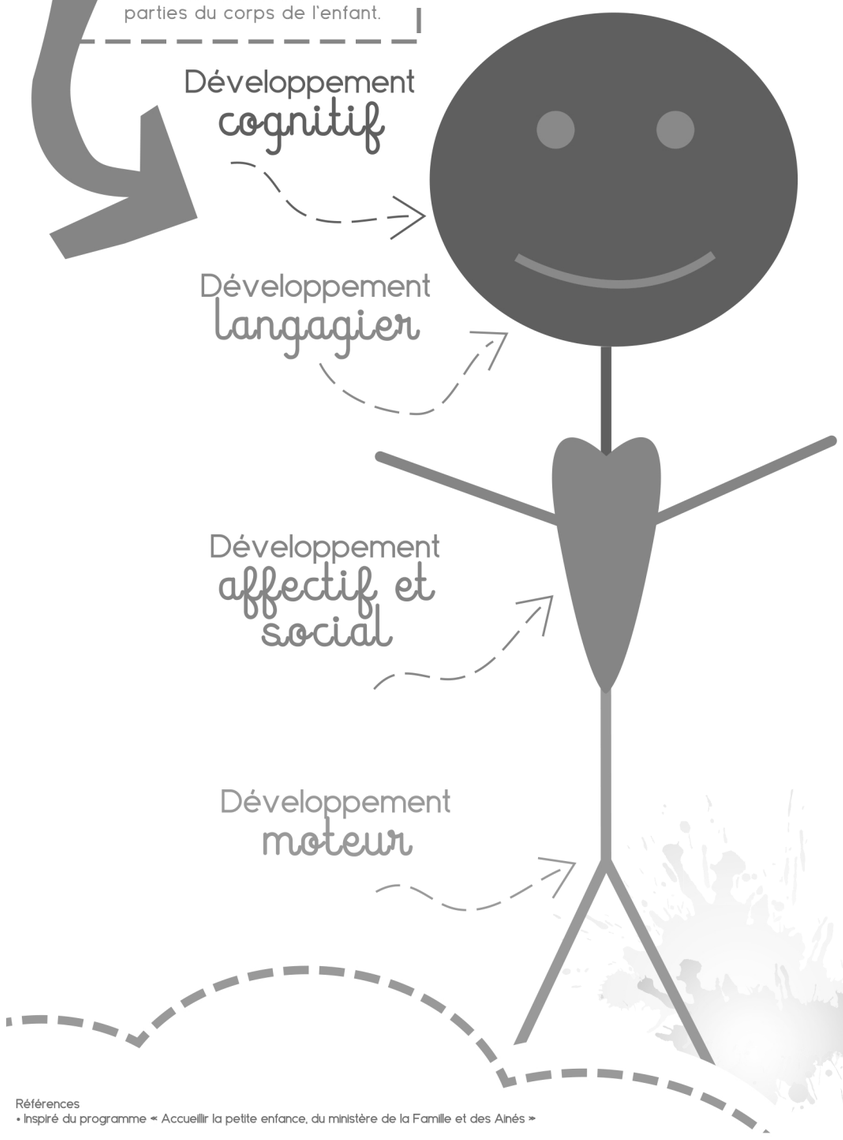

Physique et motrice

AVEC LE SOUTIEN DE L'ÉDUCATEUR OU DE L'ÉDUCATRICE, L'ENFANT EST CAPABLE DE :

- Acquérir diverses habiletés motrices à son propre rythme
- Développer sa mobilité
- Développer sa motricité globale
- Développer sa motricité fine
- Développer sa latéralisation
- Acquérir de saines habitudes de vie sur le plan de l'hygiène et de l'alimentation

Affective

AVEC LE SOUTIEN DE L'ÉDUCATEUR OU DE L'ÉDUCATRICE, L'ENFANT EST CAPABLE DE :

- Satisfaire son besoin de sécurité
- Développer un lien de confiance
- Exprimer et contrôler ses émotions
- Gérer les changements et les transitions
- Construire et renforcer l'estime de soi
- Construire son identité personnelle et sexuelle

Sociale et morale

AVEC LE SOUTIEN DE L'ÉDUCATEUR OU DE L'ÉDUCATRICE, L'ENFANT EST CAPABLE DE :

- Développer sa capacité de faire confiance aux autres
- De bien s'entendre avec ses pairs
- De mettre des mots sur ce qu'il ressent
- Graduellement coopérer, partager et faire des compromis
- Prendre sa place sans prendre toute la place

PAR LUI-MÊME, L'ENFANT EST CAPABLE DE :

- Entrer en relation avec ses pairs
- Commencer à développer des premières amitiés
- Peu à peu prendre en compte la perspective des autres avant d'agir
- Distinguer peu à peu ce qui est permis de ce qui ne l'est pas

Langagière

AVEC LE SOUTIEN DE L'ÉDUCATEUR OU DE L'ÉDUCATRICE, L'ENFANT EST CAPABLE DE :

- Utiliser le langage de manière appropriée à la situation : exprimer ses émotions, poser des questions, faire des liens entre des faits et des événements
- Essayer de communiquer avec les autres

PAR LUI-MÊME, L'ENFANT EST CAPABLE DE :

- Peu à peu reproduire des sons, acquérir du vocabulaire et progresser tant sur le plan de la compréhension que de l'expression orale

Cognitive

AVEC LE SOUTIEN DE L'ÉDUCATEUR OU DE L'ÉDUCATRICE, L'ENFANT EST CAPABLE DE :

- Apprendre à utiliser des symboles, des pictogrammes ou en évoquant des situations passées ou imaginées
- Apprendre graduellement à observer une situation, à reconnaître un problème, à imaginer des pistes de solutions

PAR LUI-MÊME, L'ENFANT EST CAPABLE DE :

- Prendre l'initiative de ses activités en étant créatif, utiliser son imagination
- Expérimenter, raffiner ses habiletés de raisonnement, de déduction, d'analogie et de représentation symbolique lorsqu'il joue
- Classifier, sérier, se situer dans le temps et dans l'espace, d'inventer et de reconnaître le sens véhiculé par les objets, les images, les sons, les odeurs et les situations en jouant
- Réfléchir et de traduire en mots ce qu'il voit, ce qu'entend, ce qu'il crée ou ce qu'il invente
- Construire sa pensée, apprendre à raisonner et à élaborer des stratégies pour résoudre les problèmes

Références

• Inspiré du programme « Accueillir la petite enfance, du ministère de la Famille et des Aînés »

Le service de garde et le parent : une collaboration essentielle

Travailler AVEC et AUPRÈS DE VOUS pour le bien-être de votre enfant est un incontournable.

Lors de l'intégration de votre enfant, les discussions que nous avons avec vous nous permettent de comprendre comment les choses se passent **à la maison**, d'avoir une meilleure compréhension du **comportement de votre enfant** et ainsi nous aider à créer avec lui et aussi avec vous un **lien de confiance** qui nous permettra de faire cheminer votre enfant jusqu'à son entrée à la maternelle.

Vous devez vous sentir à l'aise de nous partager **vos inquiétudes** et **vos attentes** quant aux soins qui lui seront apportés. Les personnes qui gravitent autour de votre petit trésor, que ce soit l'éducatrice, l'agente de soutien pédagogique ou la directrice, sont toutes là pour votre famille afin que votre séjour au service de garde se déroule de façon **harmonieuse** pour tous.

La bonne relation que vous construirez avec l'éducatrice de votre enfant sera un **gage de réussite**. Parler en toute transparence vous permettra d'élaborer, ensemble, des stratégies d'intervention et d'assurer une cohérence entre les **deux milieux de vie** de l'enfant.

VOUS êtes la personne la plus importante dans la vie de votre enfant et nous voulons tout mettre en oeuvre pour que le passage de la maison au service de garde se passe bien. Nous sommes là pour vous apporter **notre appui** afin de faciliter la conciliation de vos responsabilités professionnelles et familiales.

Un service de garde reconnu permettra à votre enfant de s'épanouir dans un endroit de qualité stimulant et éducatif.

Les objectifs que nous priorisons sont :

- ✯ Favoriser le développement global de votre enfant au quotidien
- ✯ Amener votre enfant à s'adapter à la collectivité et à s'y intégrer harmonieusement.
- ✯ Poursuivre l'éducation de votre enfant en favorisant son autonomie et sa socialisation.
- ✯ Faciliter son entrée à l'école

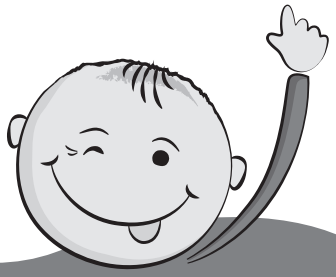

« Mon envol. . . de la petite enfance vers l'école », nous permettra de vous guider dans le développement des compétences de votre enfant et outillera les acteurs qui graviteront autour de lui, de la petite enfance à la maternelle.

Votre enfant a... 3ans

Portfolio 3-4 ans

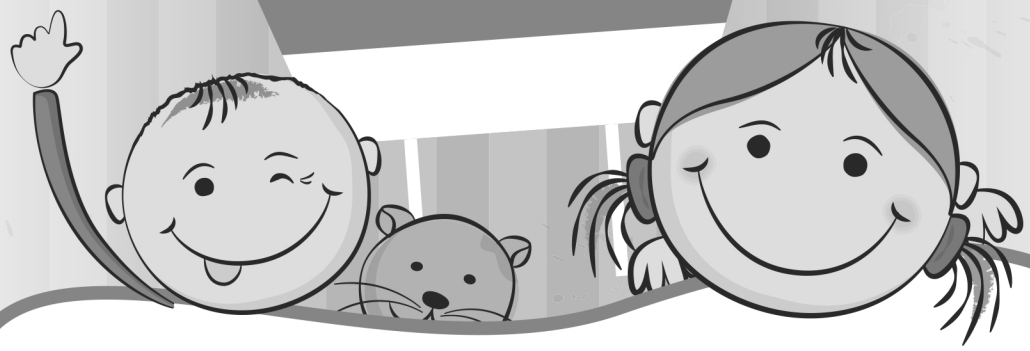

Je m'appelle

_____

_____

Je suis né(e) le _____

J'ai donc _____ ans

J'irai à l'école : _____

Complété par : _____ Date : _____

Milieu petite enfance : _____

Buts de l'outil « portfolio » :

- Favoriser la communication et la collaboration entre les parents et les intervenants des milieux fréquentés par l'enfant.
- Établir un portrait global de l'enfant.
- Faciliter la continuité et la complémentarité dans la réponse aux besoins des familles.

Préoccupations pédagogiques :

- Le portfolio doit demeurer un outil d'observation global de l'enfant dans ses milieux de vie.
- Que l'outil soit facilement lisible, compréhensible et attrayant tant à compléter qu'à consulter.
- S'assurer que **le parent demeure le partenaire central.**

L'outil s'inscrit dans une démarche qui fait appel à l'échange et à la collaboration entre les parents, les milieux de la petite enfance et les milieux scolaires.

*Le portfolio est inspiré de :
Programme éducatif des services de garde du Québec Accueillir la petite enfance.
Ferland, Francine. 2004. Le développement de l'enfant au quotidien : Du berceau à l'école primaire. Montréal : Éditions de l'Hôpital Sainte-Justine.

Portfolio
3-4ans

Comment utiliser l'outil

Pour l'éducatrice

Au tout début, nous vous demandons de compléter la section «Je me présente dans mon service de garde». Par la suite, à l'aide de la légende, reproduire le symbole approprié dans chacun des carrés

Nous vous proposons d'utiliser un crayon à l'encre d'une seule couleur (bleue ou noire) pour favoriser l'uniformité dans l'utilisation.

Nous vous suggérons de compléter l'outil au cours des mois d'avril et mai pour avoir un portrait plus actuel de l'enfant avant l'entrée à l'école.

Pour le parent

Vous êtes le «porteur» de l'information concernant votre enfant. Cet outil souhaite faciliter le passage de votre enfant du milieu de la petite enfance au monde scolaire. Nous vous invitons à utiliser le portfolio pour présenter votre enfant à son nouvel enseignant de maternelle lors de votre première visite à l'école. Une invitation vous sera envoyée par l'école que fréquentera votre enfant.

Pour l'enseignant

Nous vous suggérons d'inviter les parents à vous présenter leur enfant par l'entremise du portfolio qu'ils ont en leur possession dès vos premiers contacts.

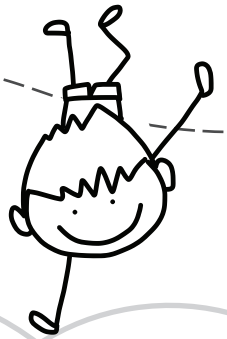

Portfolio
3-4ans

Votre enfant a...

4 ans

Le Programme Passe-Partout : Deux volets d'intervention

Passe partout
UN SOUTIEN À LA COMPÉTENCE PARENTALE

C'est un programme d'animation du MEESR qui s'adresse aux enfants qui auront quatre ans avant le 1er octobre de l'année en cours et à leurs parents.

La mission :

- Accompagner les parents dans leur participation active à la réussite de leur enfant;
- Aider les enfants à s'intégrer avec harmonie au milieu scolaire.

Les buts :

Passe-Partout veut donner aux parents les outils nécessaires pour favoriser chez leur enfant le choix d'attitudes et de pratiques qui vont lui permettre de se **développer**, de **grandir** et de **réussir** sur le plan scolaire.

Passe-Partout veut aussi intervenir auprès des enfants de la façon suivante :

- Les disposer à mieux intégrer les apprentissages scolaires
- Leur permettre de mieux se connaître entre eux afin qu'ils se sentent davantage en confiance lors de leur entrée à la maternelle
- Faciliter leur adaptation à l'école l'année suivante, en les familiarisant avec les lieux
- Dépister chez eux certains problèmes qui pourraient être résolus avant la rentrée comme des problèmes de vue, de l'ouïe ou du langage. Ainsi Passe-Partout s'inscrit dans une approche préventive

Votre enfant a...
4 ans

Suite...

Les compétences :

Passe-Partout soutient les parents dans les compétences suivantes :

- Démontrer son amour à son enfant : l'accepter avec ses goûts, ses forces et ses limites, percevoir et combler ses besoins et l'écouter et lui exprimer son amour avec des mots et des gestes;
- Communiquer avec son enfant : être à son écoute, s'exprimer clairement dans un langage respectueux et faire preuve de patience;
- S'affirmer devant son enfant : agir avec fermeté et chaleur humaine. Être conséquent et constant, faire preuve de discipline personnelle, gérer ses émotions;
- Accompagner son enfant dans son développement : être présent, lui apprendre à s'affirmer, à gérer ses émotions et à s'aimer;
- Se remettre en question dans son rôle de parent : reconnaître ses limites et ses besoins, également reconnaître et assumer ses devoirs de parent et démontrer une ouverture d'esprit.

Pour les enfants, Passe-Partout amorce le développement des compétences attendues par les apprentissages **propres à l'enfant** à l'éducation préscolaire, c'est-à-dire :

- Se développer sur le plan sensoriel et moteur;
- Développer sa personnalité;
- Entrer en relation avec les autres;
- Communiquer oralement;
- Se familiariser avec son environnement;
- Mener à terme une activité ou un projet.

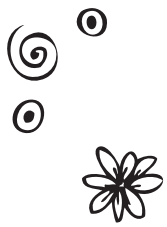

Les services offerts au Programme Passe-Partout :

Activités pour les enfants – rencontres de groupes

- Se familiariser avec l'école et apprendre à mieux vivre en groupe et connaître ses futurs compagnes et compagnons de classe;
- Développer son autonomie, sa confiance en soi et le **goût de l'école**.

Activités pour les parents – rencontres thématiques

- Échanger sur des sujets relatifs au développement de l'enfant de 4 ans;
- Partager vos réussites et vos préoccupations avec d'autres parents;
- Identifier les attitudes parentales susceptibles de bien soutenir votre enfant dans le monde scolaire.

Activités parents-enfants - ateliers

- Vivre des moments de complicité et de plaisir avec votre enfant;
- Découvrir comment votre enfant réagit dans sa vie de groupe en milieu scolaire;
- Développer de nouvelles habiletés et enrichir la relation avec votre enfant.

Votre enfant a... 4ans

Inscription au programme Passe-Partout

Consultez l'avis public qui paraît en janvier de chaque année pour connaître le lieu et la date d'inscription dans votre municipalité.

Le **CERTIFICAT DE NAISSANCE** (grand format avec le nom des parents) est obligatoire au moment de l'inscription. Vous pouvez obtenir ce document en vous adressant au bureau du Directeur de l'état civil, Service à la clientèle, 2535, boul. Laurier, Québec (qc). G1V 5C5 (tél. : 1-877-644-4545)

Le formulaire de commande du certificat de naissance est disponible auprès des Caisses Desjardins, des bureaux de Communication-Québec, des CLSC, ainsi qu'au Palais de Justice. Vous pouvez aussi le commander directement par Internet à l'adresse : **www.etatcivil.gouv.ca**

Une pièce d'identité sera également demandée à l'un des parents comme preuve de résidence au Québec, soit le permis de conduire.

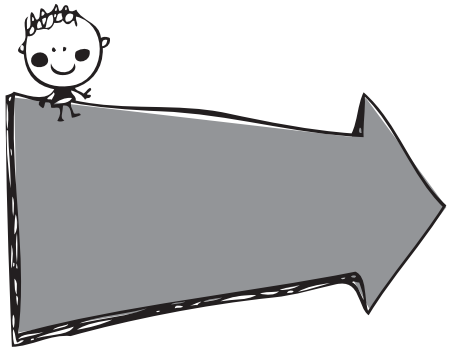

Pour plus de détails sur le programme Passe-Partout, nous vous invitons à communiquer avec la personne responsable de votre secteur.

MRC DU DOMAINE-DU-ROY :
418 275-4136 #1117

MRC MARIA-CHAPDELAINE :
418 276-2012 #4019

Votre enfant a...
4 ans

Préparation à la maternelle

Bilan de santé de votre enfant

Avant son année à la maternelle, votre enfant se verra offrir un vaccin qui l'aidera à se protéger contre la diphtérie, la coqueluche, le tétanos et la poliomyélite. Vous en serez informés afin de prendre rendez-vous au CLSC le plus près de chez-vous.

Plusieurs feuillets d'information vous seront remis à ce moment-là : Le développement du langage, la pédiculose, les tests de vue, le siège d'appoint, etc.

L'infirmière en profitera pour dresser un profil de la santé globale de votre enfant : renseignements sur sa santé en général, sur son comportement, sur ses médicaments, sur ses allergies connues, etc. Un test visuel sommaire sera effectué.

Il sera aussi possible de rencontrer une hygiéniste dentaire sur place, au besoin.

Avec votre approbation, les informations importantes pourront être transmises aux personnes appropriées de l'école de votre enfant.

Si le soutien d'un autre professionnel de la santé s'avérait souhaitable, l'infirmière pourrait aussi référer votre enfant.

Inscription à la maternelle

La période d'inscription à la maternelle est en janvier. Surveillez les journaux ou le site Internet de la Commission scolaire pour avoir les dates exactes.

Rencontre de préparation à la maternelle

Chaque année, en avril ou mai précédant l'entrée à la maternelle, une rencontre préparatoire à cette étape importante dans votre vie et celle de votre enfant vous sera offerte.

Tous les parents dont l'enfant est inscrit à la maternelle recevront une invitation. Sachant l'importance que vous accordez à l'entrée de votre enfant à la maternelle, cette rencontre pourrait vous aider à vivre avec sérénité cette nouvelle expérience pour votre enfant et à mieux connaître les services offerts à l'école.

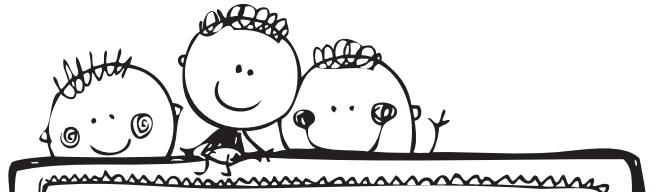

Pour plus de détails sur cette rencontre ou pour vous inscrire, communiquez avec la personne responsable de votre secteur.

MRC du Domaine-du-Roy :
418-275-4136 #1117

MRC Maria-Chapdelaine :
418-276-2012 #4019

Votre enfant a...
4ans

Idées pour préparer votre enfant à la maternelle

Sachant l'importance que vous, parents, accordez à l'entrée de votre enfant à la maternelle, voici quelques suggestions qui pourraient vous aider à préparer avec sérénité cette première transition scolaire avec votre enfant.

- Parlez à votre enfant de sa future école et de la rentrée scolaire comme d'un **moment important** et **excitant** afin de susciter son intérêt et pour qu'il anticipe ce moment avec hâte et confiance. S'il est inquiet, faites-le **verbaliser** et discutez-en avec lui. Si vous-même avez des craintes, évitez d'en parler devant votre enfant.
- Impliquez-le dans les **préparatifs de la rentrée** afin de contribuer à le motiver (achat de son matériel scolaire et la préparation de son sac d'école).
- À l'approche de la rentrée, préparez un **calendrier** pour qu'il puisse visualiser combien de jours il lui reste avant le début des classes : cela l'aidera à se situer dans le temps.
- Consultez ensemble le **calendrier scolaire** pour qu'il visualise les journées d'école et les journées de congé.
- Visitez le **site Internet** de l'école avec lui.
- Allez jouer dans la cour de la future école durant l'été.
- Pour assurer la transition entre les vacances et le début de l'école, habituez votre enfant à une **routine**. Après le souper, bain, collation, brossage de dents, histoire, dodo. Commencez graduellement à coucher et à lever votre enfant plus tôt.
- **Rassurez-le** quant à l'horaire de la journée et le retour à la maison.
- S'il doit fréquenter le **service de garde de l'école**, expliquez-lui le fonctionnement.
- S'il doit prendre l'autobus, faites le **trajet en auto** jusqu'à l'école avec votre enfant en suivant l'autobus le printemps précédent la rentrée.

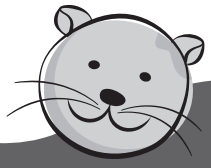

Votre enfant aura probablement besoin de temps pour prendre le rythme en début d'année. Il se peut qu'il soit plus fatigué et qu'il ait des petites sautes d'humeur. C'est tout à fait normal. Il aura besoin de votre présence et de votre affection. En septembre, prévoyez passer du temps avec lui pour l'accompagner dans cette première transition scolaire.

Votre enfant a...
4 ans

Portfolio 4-5ans

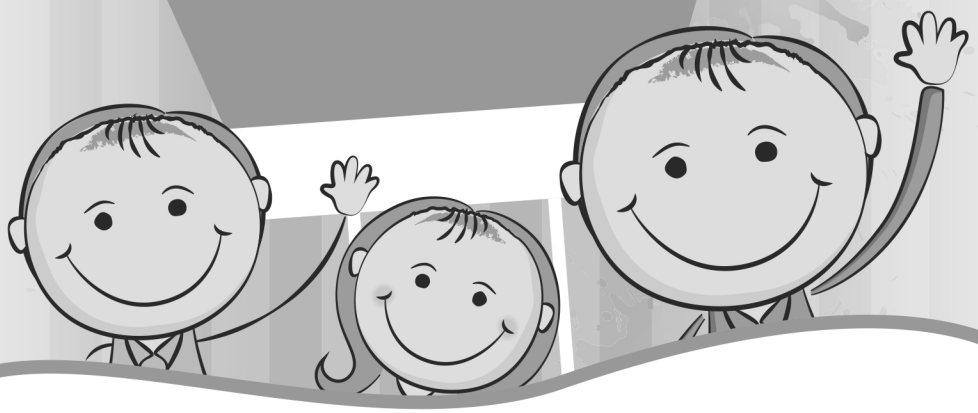

Je m`appelle

_____

_____

Je suis né(e) le _____

J'ai donc _____ ans

J'irai à l'école : _____

Complété par : _____ Date : _____

Milieu petite enfance : _____

Buts de l'outil « portfolio » :

- Favoriser la communication et la collaboration entre les parents et les intervenants des milieux fréquentés par l'enfant.
- Établir un portrait global de l'enfant.
- Faciliter la continuité et la complémentarité dans la réponse aux besoins des familles.

Préoccupations pédagogiques :

- Le portfolio doit demeurer un outil d'observation global de l'enfant dans ses milieux de vie.
- Que l'outil soit facilement lisible, compréhensible et attrayant tant à compléter qu'à consulter.
- S'assurer que **le parent demeure le partenaire central.**

L'outil s'inscrit dans une démarche qui fait appel à l'échange et à la collaboration entre les parents, les milieux de la petite enfance et les milieux scolaires.

*Le portfolio est inspiré de :
Programme éducatif des services de garde du Québec Accueillir la petite enfance.
Ferland, Francine. 2004. Le développement de l'enfant au quotidien : Du berceau à l'école primaire. Montréal : Éditions de l'Hôpital Sainte-Justine.

Portfolio
4-5ans

Comment utiliser l'outil

Pour l'éducatrice

Au tout début, nous vous demandons de compléter la section «Je me présente dans mon service de garde». Par la suite, à l'aide de la légende, reproduire le symbole approprié dans chacun des carrés

Nous vous proposons d'utiliser un crayon à l'encre d'une seule couleur (bleue ou noire) pour favoriser l'uniformité dans l'utilisation.

Nous vous suggérons de compléter l'outil au cours des mois d'avril et mai pour avoir un portrait plus actuel de l'enfant avant l'entrée à l'école.

Pour le parent

Vous êtes le «porteur» de l'information concernant votre enfant. Cet outil souhaite faciliter le passage de votre enfant du milieu de la petite enfance au monde scolaire. Nous vous invitons à utiliser le portfolio pour présenter votre enfant à son nouvel enseignant de maternelle lors de votre première visite à l'école. Une invitation vous sera envoyée par l'école que fréquentera votre enfant.

Pour l'enseignant

Nous vous suggérons d'inviter les parents à vous présenter leur enfant par l'entremise du portfolio qu'ils ont en leur possession dès vos premiers contacts.

Portfolio
4-5ans

Votre enfant a...
5 ans

L'entrée à la maternelle

L'élève qui a atteint l'âge de 5 ans avant le 1er octobre de l'année scolaire en cours et dont les parents ont fait la demande est admis à la maternelle.

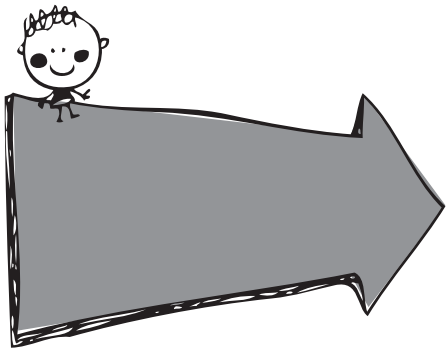

L'entrée à la maternelle est possible à l'âge de **4 ans** pour l'enfant ayant des besoins particuliers. Pour en savoir davantage, nous vous invitons à consulter le site Internet du MEESR : **http://www.education.gouv.qc.ca/references/lois-et-reglements/**

Ainsi, si les parents ne désirent pas inscrire leur enfant à la maternelle, ce dernier, lorsqu'il aura atteint l'âge de **6 ans** avant le 1er octobre de l'année scolaire en cours, **devra être admis à l'enseignement primaire.**

Votre enfant a...
5ans

Le programme « Éducation préscolaire, enseignement primaire », une suite logique

LES DIMENSIONS EN BREF (CPE et services de garde)		LES COMPÉTENCES PRÉSCOLAIRES	À LA MATERNELLE, L'ENFANT DÉVELOPPERA PLUSIEURS ASPECTS
Physique et motrice	- Mobilité - Motricité fine et globale - Saines habitudes de vie (hygiène et alimentation), etc.	Se développer sur les plans sensoriel et moteur	- Expérimenter des actions de motricité globale et de motricité fine - Porter attention à ses réactions sensorielles et corporelles - Se situer dans l'environnement physique et expérimenter des séquences d'actions. - Utiliser des outils et du matériel avec une intention explicite - Prendre de bonnes postures et s'exercer à la détente - Identifier de bonnes habitudes de vie pour sa santé et respecter les règles de sécurité
Affective	- Besoin de sécurité et lien de confiance - Exprimer/contrôler ses émotions - Gérer les changements/transitions - Construire/renforcer l'estime de soi - Construire son identité personnelle et sexuelle, etc.	Développer sa personnalité	- Répondre progressivement à ses besoins physiques, cognitifs, affectifs et sociaux - Partager ses goûts, ses intérêts, ses sentiments et ses émotions - Faire preuve d'autonomie - Développer sa confiance en soi
Sociale et morale	- Entrer en relation avec les autres - Coopérer, partager, faire des compromis - Prendre sa place sans prendre toute la place - Distinguer ce qui est permis de ce qui ne l'est pas, etc.	Entrer en relation avec les autres	- Entrer en contact avec différentes personnes - Reconnaître les différences et les similitudes entre lui et les autres - Participer à la vie de groupe - Exprimer ses idées - Écouter les autres - Participer à l'élaboration des règles de vie du groupe - Participer au processus de prises de décision et assumer des responsabilités - Partager ses jeux, son matériel, ses idées et ses stratégies - Proposer son aide et encourager les autres - Coopérer à la réalisation d'une activité ou d'un projet **Avec de l'aide, l'enfant est capable de…** - D'appliquer une démarche de résolution de conflits - Reconnaître une situation conflictuelle, raconter les faits - Chercher des solutions et mettre en pratique la solution choisie
Langagière	- Utiliser le langage de manière appropriée à la situation (poser des questions, exprimer ses émotions, faire des liens) - Communiquer avec les autres - Acquérir du vocabulaire et progresser (compréhension/expression orale), etc.	Communiquer oralement	- Engager la conversation et maintenir un contact avec son interlocuteur - Respecter le sujet de conversation - S'intéresser et utiliser les technologies de l'information et de la communication - Porter attention au message - Tenir compte des différents concepts liés au temps, à l'espace et aux quantités - Exprimer sa compréhension de l'information reçue - Faire des liens entre l'oral et l'écrit et reconnaître l'utilité de l'écrit - Organiser ses idées - Utiliser un vocabulaire approprié - Explorer l'aspect sonore de la langue en jouant avec les mots - Explorer différentes formes d'écriture spontanée
Cognitive	- Apprendre à observer une situation, à reconnaître un problème et à imaginer des pistes de solution - Raffiner ses habiletés de raisonnement, de déduction, d'analogie et de représentation symbolique - Être créatif, initier des activités - Classifier, sérier, se situer dans le temps et dans l'espace - Réfléchir et traduire en mots ce qu'il voit, entend, crée ou invente - Construire sa pensée, apprendre à raisonner et à élaborer des stratégies pour résoudre les problèmes, etc.	Se familiariser avec son environnement	- Démontrer de l'intérêt et de la curiosité pour les arts, l'histoire, la géographie, la mathématique, la science et la technologie. - Expérimenter et utiliser des outils, du matériel et des stratégies relativement à ces domaines d'apprentissage. - Faire des liens avec son quotidien - Observer, explorer et manipuler. - Poser des questions et associer des idées - Anticiper et vérifier ses prédictions - Exprimer ce qu'il connaît - Chercher, sélectionner et échanger de l'information - Raconter ses apprentissages - Décrire sa démarche - Préciser ses apprentissages et ses stratégies - Réutiliser ses acquis.
		Mener à terme une activité ou un projet	**S'engager dans le projet ou l'activité en faisant appel à ses ressources** - Manifester son intérêt - Parler de ce qu'il connaît et rechercher l'information pour réaliser l'activité ou le projet **Faire preuve de ténacité dans la réalisation du projet ou de l'activité** - Utiliser des stratégies variées - Tenir compte du temps et de l'espace - Faire appel à sa créativité - Terminer l'activité ou le projet **Manifester de la satisfaction à l'égard du projet ou de l'activité** - Présenter sa production - Décrire sa démarche - Expliquer les stratégies et les ressources utilisées **Transmettre les résultats de son projet** - Exprimer son appréciation - Parler des difficultés rencontrées - Expliquer ce qu'il a appris et comment il pourra réutiliser ces nouveaux apprentissages

Références
• Document réalisé par Christine Pérusset :
Liens entre le programme « Accueillir la petite enfance, du ministère de la Famille et des Aînés »
et le programme « Éducation préscolaire du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport »

L'intégration scolaire

La rentrée progressive

Votre jeune aura une rentrée progressive d'une durée de **5 jours**. Lors de cette période, il viendra en demi-journées au lieu de journées pleines. Nous offrons un service de transport et le service de garde sera ouvert pour ceux qui en ont besoin lors des demi-journées de congé.

Puisque le mandat du CPE prend fin le **31 août** de chaque année, ce dernier ne peut recevoir votre jeune lors de la rentrée scolaire. Le service de garde de votre école prendra le relais pour recevoir votre jeune à son service de garde. La responsable se fera un plaisir de vous expliquer le fonctionnement lors de la rencontre d'accueil prévue **avant la rentrée**.

Pendant l'été qui précède vous recevrez par la poste, la date de la rencontre d'accueil, le dépliant explicatif pour le **transport scolaire** ainsi que celui du **service de garde** de votre milieu scolaire.

Le service de garde scolaire

Les services de garde offerts en milieu scolaire au Québec complètent les services éducatifs fournis par l'école aux élèves de la maternelle et du primaire. Ils sont principalement axés sur des activités récréatives.

Le service de garde en milieu scolaire reçoit les élèves en dehors des heures d'enseignement : le matin avant la classe, s'il y a lieu, le midi et l'après-midi après la classe. Il peut aussi être offert pendant les journées pédagogiques, les jours de congé d'école ou à toute autre occasion où des besoins sont signalés.

Les services de garde constituent un milieu de vie complémentaire pour l'élève. Par la constance de la relation mise en place avec l'élève, souvent pendant de nombreuses années, l'équipe des services de garde est en mesure d'établir des liens privilégiés avec l'élève et ses parents.

Un document vous sera remis lors de la visite à la maternelle pour vous donner les informations sur le fonctionnement du service de garde de votre enfant et sur les modalités d'inscription.

Source, MEESR : **http://www.education.gouv.qc.ca/parents-et-tuteurs/services-de-garde/roles-et-responsabilites/**

Vous pouvez consulter l'horaire et les coordonnées des différents services de garde scolaire de la commission scolaire sur le site Internet de la Commission scolaire: http://www.cspaysbleuets.qc.ca/Servicesdegarde.aspx

Votre enfant a... 5ans

Le transport scolaire

Fonctionnement général

Le service d'autobus est accordé à tous les élèves éligibles selon l'information donnée lors de leur inscription. Une seule adresse pour le transport scolaire est acceptée.

Le conducteur n'est pas autorisé à accepter d'autres élèves que ceux indiqués par la Commission scolaire, ni à arrêter à des endroits autres que ceux fixés par celle-ci. Le transport chez la gardienne, de façon temporaire (ex. : parents en voyage) n'est pas autorisé.

S'il y a changement d'adresse, les parents doivent en informer immédiatement le secrétariat de l'école qui en avisera aussitôt le Service du transport scolaire.

En août, avant la rentrée scolaire, vous recevrez toutes les informations en lien avec le transport de votre enfant.

Au besoin, vous pouvez contacter les responsables :

Service du transport scolaire :
418-276-2012, postes 4004 ou 4005
Nous vous conseillons de consulter le site de la Commission scolaire pour des informations supplémentaires et pour connaître les différentes politiques qui s'appliquent.

État de santé particulier (allergie, diabète…)

Les parents sont les premiers responsables de l'éducation et de la santé de leur enfant. Vous devez demander à l'infirmière du CSSS de communiquer tous renseignements jugés nécessaires à l'infirmière de votre école afin qu'elle puisse assurer le suivi auprès du conducteur d'autobus.

Les conducteurs d'autobus reçoivent des formations de base en matière de premiers soins ainsi que sur la gestion des comportements et de l'intimidation.

Sources : Protocoles d'entente entre les CSSS Domaine-du-Roy et Maria-Chapdelaine et la commission scolaire du Pays-des-Bleuets

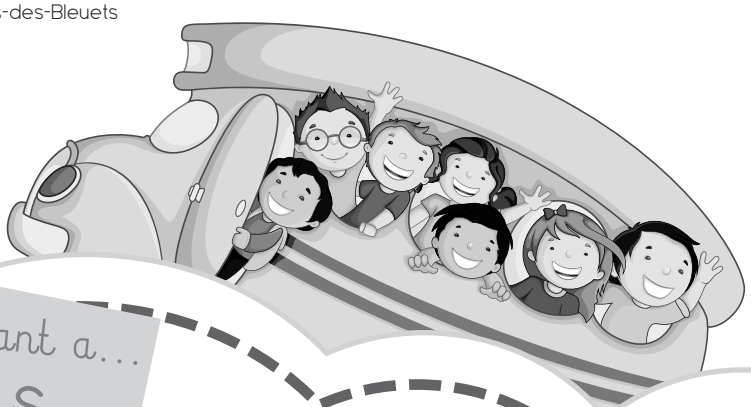

Votre enfant a…
5 ans

Les personnes-clés pour une entrée réussie

Les parents

Personne ne connaît votre enfant aussi bien que vous. En tant que parents, vous êtes les mieux placés pour l'encourager tout au long de son cheminement scolaire. Une bonne collaboration entre vous et le personnel de l'école favorisera grandement l'intégration scolaire de votre enfant et sa réussite. N'hésitez pas à échanger avec l'équipe-école, à les informer, à les questionner et à participer aux différentes activités qui vous seront proposées.

Ainsi, voici quelques propositions qui apportent des retombées positives :

- Prendre le temps de s'informer des réalisations de votre jeune, l'aider dans ses devoirs et leçons, lui parler positivement de l'école;
- Participer aux rencontres de l'école vous permettra de vous outiller pour mieux comprendre la nouvelle réalité de votre enfant et de lui démontrer l'importance que vous accordez à cette nouvelle étape de sa vie;
- Entretenir une communication positive avec l'enseignant ou l'enseignante de votre enfant (faire confiance, respecter l'autre, écouter activement, être empathique et souple, gérer ses émotions, vérifier ses interprétations, régler les différends rapidement...);
- Ne pas hésiter à échanger et à aller chercher l'appui du milieu (les intervenants scolaires, d'autres parents, le Centre de santé et de services sociaux (CSSS), les différents organismes communautaires...).

L'enseignant ou l'enseignante

À l'école, l'enseignant ou l'enseignante est le premier responsable de votre enfant. Cette personne prend les meilleures décisions pédagogiques au regard de son groupe et de chaque enfant qui lui est confié. Son rôle consiste à :

- Intervenir selon les besoins et les objectifs fixés pour chaque groupe ou pour chaque élève qui lui est confié ;
- Choisir les moyens les plus appropriés pour évaluer l'atteinte des objectifs en se basant sur les progrès réalisés;
- Contribuer à la formation intellectuelle et au développement intégral de la personnalité de chaque élève ;
- Développer chez chaque élève le goût d'apprendre ;
- Prendre les moyens appropriés pour aider à développer chez ses élèves le respect des droits de la personne ;
- Agir d'une manière juste et impartiale dans ses relations avec ses élèves ;

La direction

- Elle favorise la concertation entre les parents, les élèves et le personnel, ainsi que leur participation à la vie de l'école et à la réussite scolaire.
- Elle organise les services éducatifs complémentaires et particuliers en fonction des besoins des élèves et des sommes disponibles.
- Elle a aussi comme mandat prescrit par la loi d'établir un plan d'intervention (PI) adapté aux besoins de l'élève. Cette procédure s'effectue dès l'entrée à l'école de l'enfant ayant des besoins particuliers OU dès que l'élève présente des difficultés qui pourraient mettre en péril son cheminement scolaire.

Sources :
Loi sur l'instruction publique
Fédération des comités de parents « Être partie prenante du parcours scolaire de votre enfant »

Les services

Les services d'éducation préscolaire (maternelle) et d'enseignement primaire

Les services d'éducation préscolaire ont pour but de favoriser le développement intégral de l'élève par l'acquisition d'attitudes et de compétences qui faciliteront la réussite de ses parcours scolaire et personnel afin de lui permettre de s'intégrer graduellement dans la société.

Les services d'enseignement primaire ont pour but de permettre le développement intégral de l'élève et son insertion dans la société par des apprentissages fondamentaux qui contribueront au développement progressif de son autonomie et qui lui permettront d'accéder aux savoirs proposés à l'enseignement secondaire.

Les services complémentaires

Ils ont pour but de favoriser la progression de l'élève dans ses différents apprentissages.

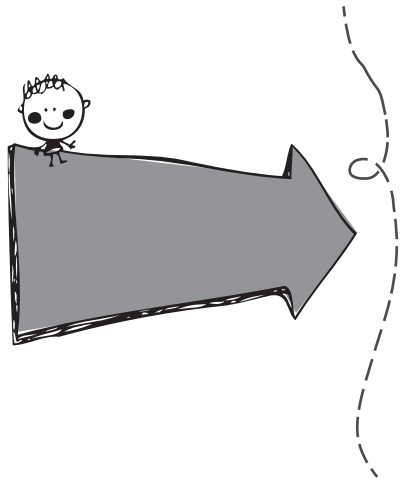

À la commission scolaire du Pays-des-Bleuets on retrouve les professionnels suivants au préscolaire et au primaire:

- Psychologue
- Orthophoniste et agente de correction du langage
- Psychoéducateur
- Technicien en travail social
- Enseignant orthopédagogue
- Technicien en éducation spécialisée
- Animateur de vie spirituelle et d'engagement communautaire

Des ententes avec le réseau de la santé et des services sociaux nous donnent accès aux services suivants :

- Infirmière
- Ergothérapeute
- Travailleur social
- Hygiéniste dentaire

À noter que ces spécialistes sont souvent au service de plusieurs écoles, ce qui fait en sorte que leur expertise peut être longue à obtenir. Il est important de parler de l'accès à ces professionnels avec la direction de l'école.

Les services particuliers

Des services d'accueil et de soutien à l'apprentissage de la langue française s'adressent à des élèves dont la langue maternelle n'est pas le français et qui, pour la première fois, reçoivent des services éducatifs en français et dont la connaissance de la langue française ne leur permet pas de suivre normalement l'enseignement.

Les services d'enseignement à domicile ou en milieu hospitalier s'adressent à l'élève qui est dans l'impossibilité de fréquenter l'école parce qu'il doit recevoir des soins spécialisés de santé ou des services sociaux. Ces services ont pour but de permettre à l'élève de poursuivre l'atteinte des objectifs des programmes d'études, malgré son absence de l'école.

L'enfant ayant des besoins particuliers

La définition

Dans le milieu scolaire, on entend souvent les lettres suivantes **EHDAA**. En voici la signification :

- **E** : élève
- **H** : handicapé*
- **DA** : difficulté d'adaptation
- **DA** : difficulté d'apprentissage

L'élève ayant des besoins particuliers est soit :

- un élève **HDAA**

  OU
- un élève **à risque** puisqu'il présente des difficultés qui pourraient mettre en péril son cheminement scolaire, mais qui n'est pas encore reconnu comme élève HDAA.

À la commission scolaire du Pays-des-Bleuets en collaboration avec nos partenaires, nous avons élaboré une démarche d'intégration des jeunes ayant des besoins particuliers.

Cette démarche s'effectue en 2 temps :

1

À la fin de février avant l'entrée scolaire, les partenaires du réseau de la santé et des services sociaux présentent les jeunes ayant des besoins particuliers au milieu scolaire. Les objectifs poursuivis sont les suivants :

- Connaître les besoins particuliers du jeune;
- Prévoir les meilleurs services;

  Et ainsi,
- Faciliter son passage de la petite enfance à l'école;

2

À son entrée au scolaire en septembre, la direction de l'école élabore un plan de services (PSII) en collaboration avec les partenaires et les parents. Les objectifs poursuivis sont les suivants

- Présenter les services reçus avant l'entrée au scolaire;
- Documenter le cheminement (progrès) du jeune;
- Préciser les services poursuivis par les partenaires;
- Préciser les services mis en place par l'école;
- Préciser l'implication du parent;

  Et ainsi,
- Informer et sécuriser sa famille;

*Est un élève handicapé celui dont l'évaluation du fonctionnement global, par un personnel qualifié, révèle qu'il répond aux trois conditions suivantes:

1° il est un handicapé, au sens de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale ;
2° il présente des incapacités qui limitent ou empêchent sa participation aux services éducatifs;
3° il a besoin d'un soutien pour fonctionner en milieu scolaire.

L'enfant ayant des besoins particuliers

Le plan d'intervention (PI)

À l'école, la loi sur l'instruction publique prévoit que : « Le directeur d'établissement, avec l'aide des parents d'un élève handicapé ou d'un **élève en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage** (EHDAA), du personnel qui dispense des services à cet élève et de l'élève lui-même, à moins qu'il en soit incapable, établit un **plan d'intervention** adapté aux besoins de l'élève.

Le plan d'intervention permet de :

- Réfléchir ensemble (parents, intervenants, direction) aux besoins de l'élève ;
- Conserver l'information et éviter de toujours recommencer ;
- Cibler quelques objectifs que l'équipe juge prioritaires à développer chez l'élève pour lui permette de mieux s'intégrer et réussir ;
- Assurer la coordination des services dispensés à l'élève par les divers intervenants des services complémentaires de l'école.

Le directeur voit à la réalisation et à l'évaluation périodique du plan d'intervention et en informe régulièrement les parents.

- L'élève à risque, qui vit une situation de vulnérabilité, peut aussi avoir un plan d'intervention si la direction le juge nécessaire pour assurer son développement sur le plan de ses apprentissages ou de ses habiletés sociales;
- L'élève reconnu HDAA doit avoir un plan d'intervention;

Le plan de services individualisés intersectoriel (PSII)

Lorsque les partenaires des deux réseaux (éducation et santé services sociaux) s'impliquent auprès de votre enfant, il est pertinent d'établir un PSII. Selon la situation, ce plan de services permet de :

- Reconnaître l'expertise de chacun et nommer les services rendus;
- Rechercher conjointement des solutions et mettre en place des actions concrètes;
- Coopérer pour que chacun des partenaires mette à contribution sa spécificité et ses forces.
- Agir avec ouverture et souplesse dans leurs rôles et responsabilités, tout en respectant leurs mandats;
- Assurer la continuité et la complémentarité des services

Si la question des élèves HDAA vous intéresse, il existe un comité vous permettant de donner votre avis sur différents sujets les concernant. Informez vous!

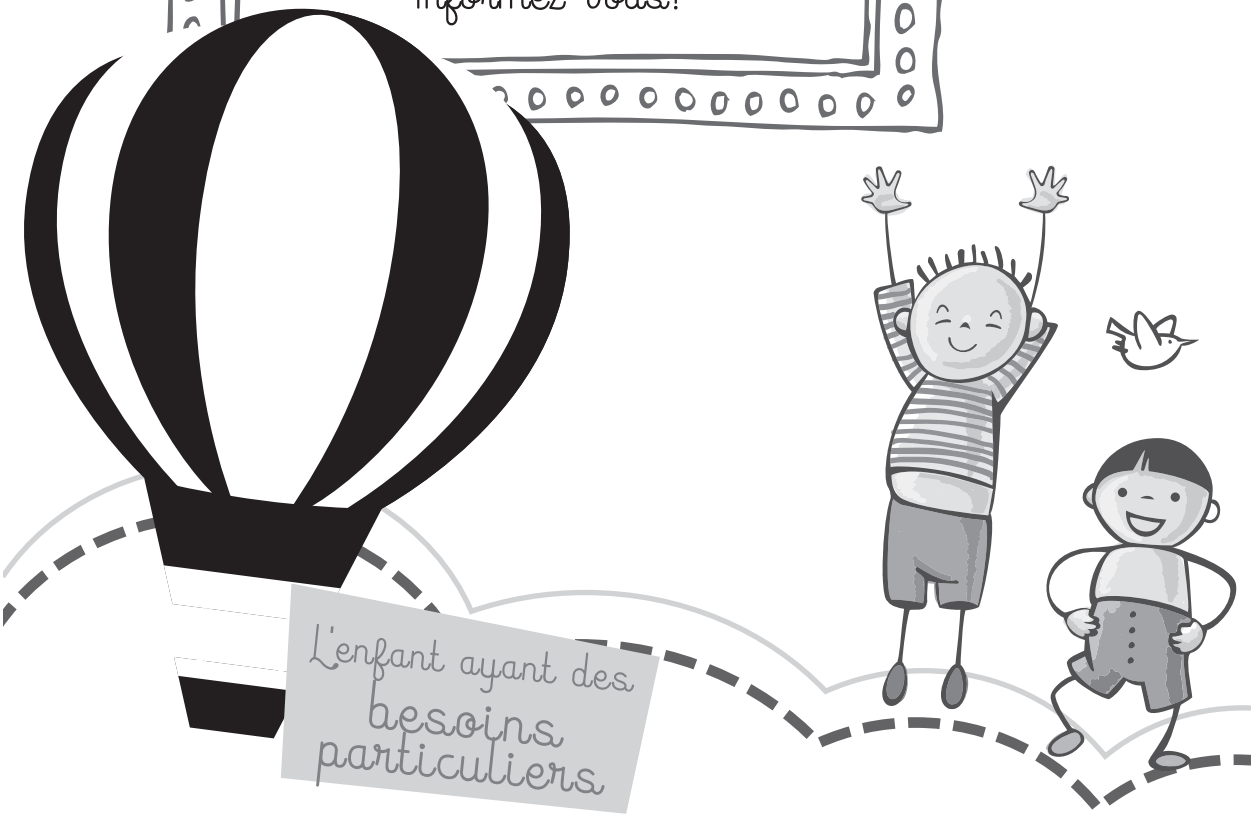

Informations à conserver

Sites Internet et références

- Allo Prof
  www.alloprof.qc.ca
- Commission scolaire du Pays-des-Bleuets
  www.cspaysbleuets.qc.ca
- CRÉPAS
  www.crepas.qc.ca et www.soyonscomplices.com
- CIUSSS du Saguenay–Lac-St-Jean du Domaine-du-Roy
  www.csssdomaineduroy.com
- CIUSSS du Saguenay–Lac-St-Jean Maria-Chapdelaine
  www.csssmariachapdelaine.com
- Domaine-du-Roy 0-5 ans
  www.ddr05ans.org
  www.fb.com/ddr05ans
- Fédération des comités de parents du Québec
  www.fcpq.qc.ca
- Ministère de l'éducation, du Loisir et du Sport (Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MEESR))
  www.mels.gouv.qc.ca
- Ministère de la Famille (MFA)
  www.mfa.gouv.qc.ca
- Naître et Grandir
  www.naitreetgrandir.com
- Pages Facebook « La vie d'enfants »
  www.fb.com/laviedenfants
- Regroupement services de garde SLSJ
  www.rcpesaglac.com
- Tel-Jeunes
  www.teljeunes.com
- Table de Concertation Jeunesse Maria-Chapdelaine
  www.aideenunclic.com
- Répertoire d'organismes du Domaine-du-Roy et de Mashteuiatsh
  www.repertoireddr.com

Informations à conserver